



Bureau
IPR EPS

Aix en Provence, le 1 septembre 2022

Affaire suivie par :
Lionel AMATTE
Alain RHETY
Nicolas ROUQUIE
Gwladys VASSEUR

LETTRE DE RENTRÉE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les deux dernières années scolaires ont été marquées par les efforts consentis pour adapter l'enseignement de l'EPS aux contraintes des protocoles sanitaires et offrir aux élèves les outils nécessaires à leur maintien dans un mode de vie actif.

Pour cela, vous avez fait preuve de détermination, d'inventivité, mobilisé des propositions nouvelles, des agencements inédits, éprouvé de réelles difficultés aussi parfois. Votre engagement pour la cause de l'EPS au bénéfice des élèves – dans le droit fil de votre motivation de vocation pour la discipline et ce métier – en aura été confirmé et reconnu.

Si l'adaptation est à la fois une ressource et une contrainte dans la conduite des enseignements, il nous apparaît nécessaire de **donner une orientation commune et académique à la discipline**. En d'autres termes, passer des efforts individuels, ou d'équipe, pour répondre à l'inédit et l'urgence, à une méthode, un **projet partagé, dans la conception, la conduite et la régulation des enseignements**.

Où nous en sommes

La conjonction des **contextes** pandémie, géopolitique, climatique dessine une toile de fond marquée par des incertitudes diversement perçues. Il peut en découler des effets sur nos existences, et plus encore sur les publics scolaires, plus sensibles par leur jeunesse.

Les **corps** se sont parfois alourdis, parfois engourdis. Si certains élèves, physiquement et sportivement éduqués, ont eu recours à la pratique physique et sportive comme appui à leur bien-être, d'autres ont glissé vers un mode de vie sédentaire et social étroit. Ils n'ont pu parfois développer normalement leurs **ressources** d'adaptation à l'effort, les coordinations et les habiletés motrices impliquées dans les APSA, acquérir les connaissances nécessaires aux apprentissages visant les attendus des programmes, entretenir une motivation pour l'activité physique, s'engager corporellement, percevoir et exprimer leurs ressentis, exercer l'activité cognitive nécessaire aux apprentissages, éprouver des émotions positives. Par ailleurs, il faut bien reconnaître que l'accès à certaines propositions pédagogiques clés en mains aboutit parfois à mettre en avant le **contenant** - les situations, formes de pratique, etc. – sans pour autant faire véritablement **contenu** pour les élèves.

De plus, et souvent comme réponse à une hétérogénéité perçue comme croissante ou à la complexité de gestion des groupes et des espaces, l'**offre pédagogique** devient globale et générique. De fait, elle ne permet guère aux élèves qui en ont le plus besoin d'apprendre.



Pour cet ensemble d'observations et de raisons, il nous semble nécessaire de **promouvoir une démarche d'enseignement de l'EPS permettant d'accroître, ensemble, les effets bénéfiques sur les élèves et de les rendre plus explicites pour tous**. D'où les propositions qui suivent.

Pour une EPS à la fois ancrée sur les besoins des élèves et valorisée par ses résultats

L'état, physique et psychologique, des élèves nous engage à spécifier et différencier l'EPS qui leur est offerte.

Il nous semble nécessaire pour cela de :

- **Préciser le cadre et les conditions d'accueil :**
 - Ce qui va être enseigné, comment, pourquoi ?
 - Les règles de fonctionnement, la sécurité, les droits et devoirs ;
 - Les valeurs qui organisent et finalisent le cours ;
 - Le sens des activités supports et des apprentissages ;
 - L'accueil et la place de la parole des élèves ;
 - Les précisions relatives à l'évaluation ;
- **Diagnostiquer l'état des corps et des esprits :**
 - Motivation vs apathie ou résistances ;
 - Coordinations vs syncinésies ;
 - Adaptation vs inadaptation ou freins à l'effort ;
 - Qualités physiques et leur niveau de développement ;
 - Compétences acquises vs difficultés récurrentes ;
 - Concentration vs inconsistance ;
- **Faire des contenus le moteur des réussites :**
 - Une sélection différenciée de contenus appuyée sur le diagnostic et qui répondent aux besoins différenciés des élèves ;
 - Des contenus, c'est-à-dire des propositions d'activités qui permettent aux élèves de « jouer » sur leurs propriétés corporelles pour chercher à progresser et apprendre ;
 - Des contenus qui permettent de comprendre et de connaître ;
 - Des contenus qui permettent d'interagir avec l'environnement et les autres, de se situer, d'exercer une activité cognitive favorisant l'apprentissage ;
 - Des contenus qui soutiennent l'engagement et la motivation ;
 - Bref, des contenus qui s'identifient à la totalité de l'activité réelle de chaque élève en cours ;
- **Valoriser les résultats de l'EPS :**
 - Utiliser les résultats de toute nature (habiletés, connaissances, émotions, dépassement, performance, réinvestissement, verbalisation, reproduction à distance de l'apprentissage, aisance, coaching, nouveau projet d'apprentissage, etc.) comme source de motivation et d'engagement pour apprendre et progresser ;
 - Décrire les transformations avérées ;
 - Faire reconnaître les connaissances, les compétences et les acquis par les élèves eux-mêmes : leur faire formuler les bénéfices de leurs expériences de l'EPS ;
 - Utiliser les annotations et les bilans d'étape pour mettre en valeur le travail, les progrès et les voies d'évolution.



Ces propositions sont de nature à servir les ambitions et les axes de questionnement de la [circulaire de rentrée](#) et les principaux objectifs du [projet académique](#). L'**excellence**, l'**égalité filles-garçons** et la recherche de **bien-être des** élèves nous invitent à penser l'EPS de manière à révéler la singularité de ses contributions à cette œuvre collective. Questionner la **fluidité des parcours**, **stimuler l'ambition** des élèves et **améliorer le climat scolaire** sont autant d'entrées réflexives soutenant cette démarche de structuration.

Gestes du métier

Nous avons été alertés de quelques situations délicates et avons rencontré certains de vos représentants sur ce sujet. Par son caractère sensible, il peut entraîner des résonances délétères pour la personne, à travers et au-delà de l'enseignant. Aussi, nous souhaitons l'aborder avant tout avec raison.

L'enseignement de l'EPS peut mobiliser des gestes directement appliqués sur les corps des élèves, pour des raisons impératives de sécurité parfois, pour des raisons pédagogiques aussi, par des manipulations ou des parades notamment. Aider au respect d'une posture, préciser un trajet segmentaire, faire percevoir l'intensité de mobilisation d'un groupe musculaire, l'incidence d'une articulation essentielle au cours d'un mouvement, d'un étirement, etc.

La surveillance des vestiaires peut constituer parfois une difficulté.

Le caractère partagé de cette problématique, quelque soit le statut, hommes et femmes, jeunes professeurs et enseignants plus expérimentés, invite à la conduite d'une réflexion collective, en équipe, de façon à s'entendre sur quelques principes, dont celui, essentiel, de ne pas laisser les éventuels faits dans le secret.

Dans un premier temps, une relecture partagée de la [circulaire n°2004-138 du 13-07-2004](#) « Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire » nous semble pouvoir être utile.

Toutefois, il apparaît que, dans le contexte de libération de la parole, dans celui du développement d'un regard questionnant, si ce n'est parfois critique, de la part de certains usagers élèves et parents, des explications, voire des comptes, sont demandés à certains enseignants et aux établissements par leurs chefs.

Ces interrogations sont à la fois le résultat d'une attente de bienveillance absolue mais aussi parfois de méconnaissances des contenus, modalités et enjeux de l'enseignement de l'EPS. Ces deux facteurs, conjugués, peuvent conduire à des interprétations, parfois suspicieuses d'intentions délétères, et à des mises en cause de la probité d'un enseignant.

S'il est un premier conseil que nous pouvons formuler, c'est de :

- De définir et installer un **cadre éducatif clair, respectueux et ouvert à la parole des élèves** ;
- En effectuer régulièrement la **maintenance** ;
- Aborder explicitement le sujet des **gestes professionnels possibles et de leurs finalités** ;
- **Offrir aux élèves la possibilité de refuser** une manipulation ou parade, et mettre alors en place une procédure de substitution (document, support vidéo, aide d'un partenaire).

L'intention est de **réduire les interprétations erronées découlant de conduites laissant place à l'implicite et à l'ambiguïté** parfois.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Éducation physique et sportive**

Attentifs à la portée de ce sujet, nous comptons initier un travail avec les services, les chefs d'établissement, vos représentants de façon à proposer un cadre pour l'enseignement serein de l'EPS et un vade-mecum permettant d'anticiper et réduire l'occurrence de faits désagréables voire délétères, pour vous en tant qu'enseignants comme pour les élèves, et de prendre en charge et régler les situations litigieuses le cas échéant.

Disponibles à l'échange et à la rencontre, nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Lionel AMATTE

Alain RHETY

Nicolas ROUQUIE

Gwladys VASSEUR

Documents associés : Fiche Actualités et [Fiche Missions et Territoires](#)